



## Compte-rendu du CHSCT Finances du Finistère du 12 juin 2020

En liminaire de ce CHSCT, les représentant-e-s de **Solidaires Finances** ont rappelé à Mme Brigant que l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés (article L.4121-1 du Code du travail).

L'employeur doit prendre des mesures de prévention, et veiller à leur adaptation pour tenir compte des circonstances.

Il appartient donc à Mme Brigant, en sa qualité de Directrice Départementale, d'assurer la protection des agents de la DDFiP du Finistère, et de garantir qu'ils ne seront pas contaminés dans le cadre de leur travail.

**Solidaires Finances** demande une mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), en y inscrivant le risque lié à la présence de la Covid-19 (et autres coronavirus), dans la catégorie «risque biologique», ainsi que dans la catégorie des risques psycho-sociaux générés par la pandémie et les nouvelles organisations de travail.

Cette mise à jour ne relève pas d'un simple formalisme, mais il s'agit bien d'évaluer et d'analyser les risques, afin que l'Administration mette en œuvre, sur la durée, des actions concrètes visant à protéger les agents dans l'exercice de leurs missions.

La crise sanitaire que nous vivons constitue un changement de circonstances qui doit conduire les employeurs à s'assurer que les mesures mises en œuvre habituellement sont toujours adaptées, ou doivent l'être, pour protéger les agents contre les risques de contamination.

**Solidaires Finances** estime que la santé au travail des agents de la DGFIP constitue une **priorité absolue**.

### Accueil physique des usagers

**Solidaires Finances** est en désaccord avec la demande du Directeur Général d'une reprise des accueils physiques sans rendez-vous.

Notre organisation syndicale estime que cette décision est hâtive et trop précocée. Nous émettons de sérieux doutes sur la faisabilité d'une distanciation physique correcte.

Nous sommes toujours en période de diffusion de la Covid-19 en France, la pandémie est loin d'être éteinte, et **Solidaires Finances** estime qu'il faudrait, au contraire, poursuivre la distanciation physique dans nos services, et le maintien des gestes barrières.

**Solidaires Finances** rappelle que les agents vivent une **situation particulièrement anxiogène** depuis le début de la crise sanitaire. Il convient donc d'adopter une extrême prudence, ne pas se précipiter, lors de cette sortie de crise.

Selon Mme Brigant, les organisations syndicales se chargeraient d'alimenter le côté anxiogène de la période actuelle !!!

**Pour Solidaires Finances, si veiller au respect de bonnes conditions de travail, à la sécurité, à la santé des personnels des Finances, doit s'interpréter par la Direction comme participant à l'anxiété des agents, nous l'assumons totalement.**

**Solidaires Finances** demande également que les acteurs de prévention (médecin, inspectrice santé au travail, assistante de prévention) soient systématiquement informés de toute nouvelle organisation du travail et/ou reprise de missions.

Mme Brigant estime que, même si le virus peut de nouveau circuler, nous sommes mieux préparés. Elle considère que notre

administration assure des missions de service public, et qu'il est normal de recevoir physiquement des usagers, mais avec la mise en place d'une organisation respectant les risques sanitaires.

Mme Brigant confirme la possibilité d'une réception physique sans rendez-vous à partir du 16 juin.

Cette réception se ferait les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

Possibilité de poster un vigile devant l'entrée des CFP. Pour l'instant, Brest, Châteaulin, Douarnenez, Morlaix, Quimper et Quimperlé en ont fait la demande.

**Solidaires Finances** demande à Mme Brigant quelles sont les prérogatives des vigiles, et la durée de leur présence ?

Mme Brigant indique que les vigiles filtreront les entrées afin de faire respecter le nombre maximum d'usagers présents dans les locaux (distanciation physique). Ils demanderont aussi aux usagers de mettre des masques et de se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition.

Leur rôle ne sera pas de fournir des renseignements fiscaux. Pas de limitation de la durée de présence des vigiles.

**Solidaires Finances** se demande si une chronologie des ouvertures de l'accueil physique sans rendez-vous est prévue ?

Mme Brigant répond négativement. Chaque Chef de service décidera de la date d'ouverture de la réception physique sans rendez-vous.

Vraiment ? Cela paraît surprenant qu'une telle décision revienne aux seuls chefs de service, sans validation préalable de la Directrice.

Dans ce cas, **Solidaires Finances** se permettra de communiquer quelques dates d'ouverture de cet accueil physique sans rendez-vous à Mme Brigant :

Brest Duquesne : mardi 16 juin

Douarnenez : mardi 16 juin

Morlaix : mardi 16 juin

Quimper Ty Nay : mardi 16 juin

Quimperlé : mardi 16 juin

Carhaix : jeudi 18 juin

Châteaulin : vendredi 19 juin

**Solidaires Finances** s'étonne de la mise en place de la réception physique sans rendez-vous à la DDFiP du Finistère, alors que cette nouvelle organisation, pouvant impacter la santé et la sécurité des agents, n'a pas été discutée lors d'un CHSCT, et que notre organisation syndicale n'a reçu aucun document de travail.

**Solidaires Finances** demande à Mme Brigant de convoquer un CHSCT spécial accueil le plus rapidement possible. Mme Brigant propose le jeudi 18 juin.

### Plans d'occupation des sols

De nouveaux plans d'occupation des sols ont été envoyés aux représentants syndicaux suite aux annonces du Directeur Général sur un retour massif des agents en présentiel.

**Solidaires Finances** avait jugé les plans de reprise d'activité et d'occupation des sols, proposés par la Direction, relativement satisfaisants, lors du CHSCT du 19 mai 2020. Mais notre organisation syndicale avait également alerté sur le danger d'un éventuel retour massif des agents en présentiel, qui affecterait la distanciation spatiale dans les services, et rendrait caduques lesdits plans.

**Solidaires Finances** prend note de la demande forte du Directeur Général d'un retour important des personnels en présentiel, au détriment de la poursuite du télétravail et des ASA.

Cette volonté de M. Fournel, va, de fait, exposer les agents de la DGFIP à un risque plus important de contamination, pour eux-mêmes, mais également pour leurs proches.

**Solidaires Finances** estime que les efforts de la Direction pour proposer des plans de reprise d'activité et d'occupation des sols qui tiennent la route ont été totalement réduits à néant à cause d'un Directeur Général bien trop ambitieux et zélé.

**Solidaires Finances** indique que si ces plans d'occupation semblent, à ce jour, respecter une distanciation spatiale correcte, et qu'avec les congés d'été des agents, cela pourra être maintenu, notre organisation syndicale est plus réservée, et attire l'attention de la Direction sur le respect de la distanciation lors du retour massif en présentiel des agents au mois de septembre.

Aussi, **Solidaires Finances** demande à Mme Brigant de prévoir un nouveau CHSCT afin d'étudier de nouveau les plans d'occupation des sols début septembre.

Mme Brigant répond favorablement à cette demande de **Solidaires Finances**.

Mme Brigant annonce également qu'elle passera dans chaque service afin de discuter avec les agents de leur ressenti par rapport à la période traversée.

### **Télétravail**

Mme Brigant précise que le taux de retour en présentiel est d'environ 60 % à la DDFiP du Finistère (70 % au niveau national).

Mme Brigant entend la demande syndicale de prise en compte des coûts relatifs au télétravail, et indique que cette discussion sera menée au niveau national.

**Solidaires Finances** rappelle sa demande d'un bilan relatif à la mise en œuvre du télétravail et propose la constitution d'un groupe de travail au sein du CHSCT afin d'évaluer l'organisation de ce mode de fonctionnement:

### **Protections individuelles et collectives**

Le gel hydroalcoolique et les 100 visières de protection ont été livrés.

Les organisations syndicales demandent que les visières soient remises aux agents d'accueil plutôt que d'en allouer une par service.

La commande de lingettes désinfectantes a été annulée par UGAP. Du produit de désinfection type «Sanytol» est fourni aux services.

**Solidaires Finances** rappelle sa demande de doter les services de poubelles spéciales pour les déchets Covid.

**Solidaires Finances** demande à la Direction de prévoir de nouvelles commandes afin de constituer un stock (gel hydroalcoolique, masques, désinfectant...).

**Solidaires Finances** craint un certain relâchement et demande à la Direction de rappeler que les gestes barrières doivent être maintenus (message électronique et/ou sur Ulysse 29).

### **Plexiglas**

Si l'on en croit Mme Brigant, LA solution idéale et ultime à tous nos soucis est la pose de plaques de plexiglas... et le respect des gestes barrières.

Si **Solidaires Finances** peut admettre que la pose de plexiglas est une réponse possible à la lutte contre la Covid-19, cela ne peut être considéré comme l'alpha et l'oméga de la protection des agents contre le coronavirus.

**Solidaires Finances** demande une vigilance particulière afin que ces plaques soient régulièrement nettoyées.

Mme Brigant fera un rappel aux équipes de nettoyage afin que les plexiglas des accueils soient nettoyés tous les jours et régulièrement dans les bureaux des agents.

### **Restauration collective**

M. Haumont indique que les restaurants administratifs ont rouverts ou vont rouvrir dans les prochains jours dans le respect d'un protocole sanitaire strict.

**Solidaires Finances** interroge la direction sur la restauration collective pour les agents de Quimper Braden ?

M. Haumont indique qu'une convention aurait dû être mise en place, mais celle-ci a été ajournée par la crise sanitaire.

Les agents pourront bénéficier d'une indemnité restauration de 17,50 euros par jour (sous couvert de justificatifs) jusqu'à la mise en place d'un dispositif qui sera certainement l'octroi de tickets restaurants.

## Mouvements locaux de mutation

**Solidaires Finances** demande à Mme Brigant de respecter la règle de l'ancienneté administrative lors de l'élaboration des mouvements locaux, et indique être en désaccord avec la volonté de la Direction d'appliquer un choix parmi les agents qui pourraient être maintenus dans l'EDR.

Suite à la révision du mouvement national des contrôleurs annoncée par la Centrale, à quelles dates seront publiés les mouvements locaux ?

Notre organisation syndicale souhaite également connaître le nombre d'agents en attente de rapprochement dans le Finistère (par catégorie).

**Solidaires Finances** demande communication des postes vacants, tableau des emplois, liste des ALD, classement des demandes dans ALOA, voire fiches de vœux.

Mme Brigant répond être en cours de réflexion sur la date de publication des mouvements. La Direction s'orienterait vers une publication des 3 mouvements le même jour (fin juillet).

Mme Brigant indique que les documents à fournir aux organisations syndicales est en cours de discussion au niveau de l'interrégion.

**Solidaires Finances** demande à Mme Brigant de diffuser les mouvements A et C vers la mi-juillet, comme cela était prévu, et de diffuser par la suite (le plus tôt possible), le mouvement des contrôleurs.

## Régime indemnitaire Centre de contact

**Solidaires Finances** interroge de nouveau la Direction sur le régime indemnitaire qui sera appliqué aux agents qui intégreront le centre de contact ?

Mme Bouvet indique que le régime indemnitaire est en cours de révision au niveau de la centrale. Donc toujours pas d'infos.

**Solidaires Finances** déplore que la Direction demande aux agents de faire un choix sans même connaître le futur montant de leur rémunération...

## Questions diverses

### Oraux des contrôleurs

M. Haumont indique que les oraux du concours de contrôleur seront réalisés en visioconférence. 10 candidats B et 1 candidat B programmeur sont concernés pour la DDFiP.

### Déménagement Quimper Braden

**Solidaires Finances** demande si le déménagement des agents qui travaillent au Braden est toujours d'actualité (nuisances) ?

Mme Brigant indique que son souhait est que, d'ici 12 à 18 mois, plus aucun service de la DDFiP du Finistère ne soit installé à Quimper Braden.

Les agents iraient à Quimper Ty Nay après l'installation de la BDV et BCR à Pilven.

### Installation gendarmes à Châteaulin

**Solidaires Finances** interroge Mme Brigant sur l'arrivée de la brigade motorisée de gendarmerie au CFP de Châteaulin ?

Mme Brigant confirme que la brigade motorisée va s'installer dans les locaux du CFP de Châteaulin en fin d'année.

## Vos représentant-e-s au CHSCT

<u>Titulaires</u>	<u>Expert-e-s</u>
Béatrice Hamon	Sylvie Bacherot
Annie Phelep	Stéphane Douet
<u>Suppléantes</u>	Jacques Lichou
Sarah Benet	
Sandra Le Mestre	